

Y aura-t-il un 4e opérateur mobile en France?

La France aura-t-elle un jour son quatrième opérateur mobile? Le *Canard Enchaîné* en doute. La récente [procédure de vérification](#) auprès de la CPT (Commission des participations et transferts) visant à vérifier que les 206 millions d'euros fixés pour l'accès à la 4e licence mobile (procédure qui elle-même succédait au feu vert du Conseil d'Etat) ne servirait qu'à **gagner du temps**, selon l'hebdomadaire satirique.

En effet, pour rendre exploitable cette quatrième licence 3G, les trois opérateurs mobiles en place devront **céder une partie de leur fréquences** dans la bande des 900 MHz, comme le Conseil d'Etat l'a d'ailleurs, à sa manière, rappelé à Bouygues Télécom. Rétrocession cependant assortie d'une condition : **que le 4e opérateur soit désigné avant le 30 juin 2010**.

« Au-delà, [les opérateurs] ne devront plus rien au quatrième opérateur. Celui-ci ne disposerait alors que de fréquences sur la bande des 2100 MHz, laquelle nécessite 3 fois plus d'antennes pour fonctionner. La couverture de la totalité du territoire lui **coûterait 9 milliards au lieu de 3**, selon un haut fonctionnaire de Bercy. Cela rendrait l'opération irréalisable », écrit le *Canard* dans son édition du 20 mai.

Pourtant, le secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation et porte-parole du gouvernement Luc Chatel a évoqué [une sélection du 4e entrant avant la fin de l'année](#). Mais, toujours selon l'hebdomadaire, la **procédure d'attribution de la nouvelle licence pourrait prendre 8 mois** à partir du moment où la CTP aura rendu son avis. D'ici 1 mois d'après Luc Chatel. Encore faudra-t-il que l'avis soit positif pour engager la procédure de désignation du candidat.

Bref, cela reporterait à **février 2010** la procédure de désignation du 4e opérateur. Ensuite, les opérateurs pourraient, toujours selon le *Canard*, continuer à **ralentir l'opération** en attaquant juridiquement sur le prix de la licence... malgré l'avis de la CPT. Ce serait toujours quelques mois de gagnés pour faire le saut d'étape jusqu'au 30 juin 2010...